

Forte baisse du taux de chômage et du recours au chômage partiel

Alors que l'année 2020 s'est achevée par une situation du marché du travail largement altérée par les impacts pandémiques, l'année 2021 est marquée par une baisse du taux de chômage et du nombre de demandeurs d'emploi. Avec un taux de 6,0 % fin 2021, les Pays de la Loire se situent au deuxième rang des régions ayant le plus faible taux de chômage derrière la Bretagne. Le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A et A, B et C) est en forte baisse. Le recours au chômage partiel diminue également très fortement.

Un taux de chômage en baisse

Après une baisse en 2020 due aux effets du confinement (- 0,1 point), le taux de chômage dans les Pays de la Loire recule de nouveau en 2021 ► [figure 1](#). Il s'établit à 6,0 % de la population active au 4^e trimestre, soit le plus bas niveau depuis le 3^e trimestre 2008. La baisse du taux de chômage régional (- 0,8 point) est légèrement plus marquée qu'en France hors Mayotte (- 0,7 point). Fin 2021, les Pays de la Loire affichent le plus faible taux de chômage derrière la Bretagne. Il est inférieur de 1,4 point au taux national (7,4 %) ► [figure 2](#).

Le taux de chômage est inférieur au niveau national dans tous les départements. Sur un an, la baisse se situe entre - 0,6 point en Mayenne et - 0,9 point en Vendée et en Loire-Atlantique. Avec un taux de chômage de 7,1 %, la Sarthe demeure le département le plus touché devant le Maine-et-Loire (6,4 %). À l'inverse, la Mayenne est le département le plus épargné (4,7 %). La Loire-Atlantique (5,9 %) et la Vendée (5,3 %) se situent dans une position intermédiaire. Les zones d'emploi les plus concernées sont celles de Saumur (7,7 %), d'Angers et Le Mans (7,5 %) ► [figure 3](#). À l'inverse, les territoires où les taux sont les plus faibles sont les Herbiers-Montaigu (3,4 %) et Ancenis (4,4 %). La zone d'emploi des Herbiers-Montaigu affiche d'ailleurs le plus faible taux de chômage français.

Très net recul de la demande d'emploi des catégories A, B et C

Après une très forte hausse en 2020, le nombre de personnes sans emploi inscrites à Pôle emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A) diminue fortement en 2021 ► [figure 4](#). Avec 149 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A au 4^e trimestre 2021, les Pays de la Loire enregistrent une baisse de 16,6 % sur un an, après une hausse de

8,3 % en 2020. Le repli est moins prononcé en France (- 12,4 %). En 2021, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A dans la région se situe ainsi à 9,7 % sous son niveau d'avant-crise (4^e trimestre 2019). La demande d'emploi en catégorie A diminue pour toutes les tranches d'âge : - 19,4 % pour les moins de 25 ans (après + 8,9 % en 2020), - 18,2 % pour la tranche des 25 à 49 ans (après + 8,3 % en 2020), et - 11,3 % pour les 50 ans et plus (après + 8,0 % en 2020). La baisse est moins marquée dans la Sarthe (- 13,4 %) que dans les autres départements (de - 15,8 % en Mayenne à - 18,6 % en Vendée). La baisse est légèrement plus forte pour les moins de 25 ans, contrecoup de la forte augmentation en 2020, et en raison de la forte hausse des entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes.

Le nombre de personnes en catégorie B, ayant exercé une activité courte, diminue de 4,0 % sur un an, après une hausse en 2020 (+ 0,7 %). À l'inverse, le nombre de personnes en catégorie C (ayant exercé une activité longue) augmente à nouveau de 5,4 %, après une hausse de 0,9 % en 2020. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C), diminue de 7,9 % en 2021, après une hausse de 4,8 % en 2020. Le repli est moins prononcé au niveau national (- 5,7 %). Le nombre de demandeurs d'emploi reste cependant sous son niveau d'avant-crise dans la région (- 3,5 % par rapport à 2019). Si le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an est en baisse de 8,0 % (après une hausse de 10,2 % en 2020), il représente néanmoins la moitié des demandeurs d'emplois A, B et C.

Forte hausse des entrées en apprentissage

Après une hausse de 37,1 % en 2020, le nombre d'entrées en apprentissage augmente de nouveau en 2021 de 36,6 %

(contre + 38,4 % pour la France métropolitaine), soit 45 400 nouveaux apprentis dans la région ► [figure 5](#). L'ensemble des contrats aidés, comprenant les parcours emplois compétences (PEC), les contrats initiative emplois (CUI-CIE) et l'insertion par l'activité économique (IAE) est en hausse de 42,1 % sur un an (contre 43,6 % en France métropolitaine). Dans les Pays de la Loire, 16 400 parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) sont signés en 2021, soit une augmentation de 25,3 % sur un an. Modalité spécifique du PACEA, la garantie jeunes permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Elle est en hausse de 64,3 % sur un an. La crise a pu renforcer la précarité chez les jeunes déjà en difficulté d'insertion.

Forte diminution du recours au chômage partiel

Après une explosion du chômage partiel en 2020, liée à l'élargissement du dispositif, le nombre d'heures consommées dans la région en 2021 (34,5 millions) baisse de 70 % par rapport à l'année précédente, sans pour autant revenir à son niveau d'avant-crise (470 000 heures consommées en 2019). Le recours au chômage partiel diminue de 97 % dans la construction, de 79 % dans l'industrie, de 76 % dans le commerce et de 61 % dans le tertiaire. En 2021, 380 millions d'euros sont versés aux entreprises des Pays de la Loire, soit une baisse de 74 % par rapport à 2020. La Loire-Atlantique représente à elle seule 52,3 % de ce montant, devant le Maine-et-Loire (16,6 %), la Vendée (15,0 %), la Sarthe (11,2 %) et la Mayenne (4,9 %). ●

Auteur : Éric Craipeau (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

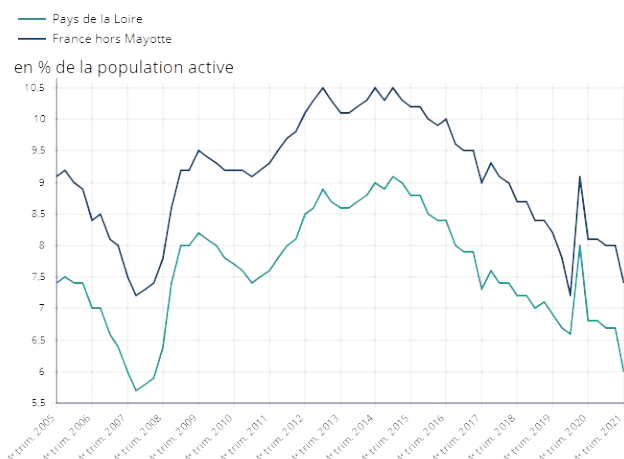
► 1. Taux de chômage

Zonage	en % de la population active						Évolution 2021 T4 / 2019 T4 (en points de %)	Évolution 2021 T4 / 2020 T4 (en points de %)
	T4	T4	T1	T2	T3	T4		
	2019	2020	2021	2021	2021	2021		
Loire-Atlantique	6,7	6,8	6,8	6,6	6,5	5,9	-0,8	-0,9
Maine-et-Loire	7,5	7,2	7,2	7,0	7,2	6,4	-1,1	-0,8
Mayenne	5,5	5,3	5,3	5,2	5,3	4,7	-0,8	-0,6
Sarthe	8,1	7,8	7,8	7,8	8,0	7,1	-1,0	-0,7
Vendée	6,3	6,2	6,2	6,1	6,0	5,3	-1,0	-0,9
Pays de la Loire	6,9	6,8	6,8	6,7	6,7	6,0	-0,9	-0,8
France hors Mayotte	8,2	8,1	8,1	8,0	8,0	7,4	-0,8	-0,7

Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

► 2. Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

► 4. Demandeurs d'emploi en fin de mois

Décomposition	Demandeurs d'emploi au 4 ^e trimestre 2021				Évolution 2021 T4 / 2019 T4		Évolution 2021 T4 / 2020 T4		Évolution annuelle moyenne 2019 T4 / 2014 T4 1	
	Catégories				Catégories		Catégories		Catégories	
	A, B, C	A	A, B, C (% de l'ensemble)	A (% de l'ensemble)	A, B, C	A	A, B, C	A	A, B, C	A
Hommes	138 160	74 300	45,8	49,9	-1,9	-8,9	-8,4	-17,6	0,1	-1,9
Femmes	163 390	74 490	54,2	50,1	-4,9	-10,5	-7,6	-15,7	1,9	-0,1
Moins de 25 ans	43 310	23 420	14,4	15,7	-7,8	-12,2	-14,0	-19,4	-2,5	-3,5
De 25 à 49 ans	180 520	85 490	59,9	57,5	-4,7	-11,4	-8,7	-18,2	1,0	-1,3
50 ans ou plus	77 720	39 890	25,8	26,8	1,9	-4,2	-2,1	-11,3	4,1	1,5
Inscrits depuis un an ou plus	150 520	nd	49,9	nd	1,4	nd	-8,0	nd	2,6	nd
dont inscrits depuis 2 ans ou plus	92 620	nd	30,7	nd	5,9	nd	-1,1	nd	4,6	nd
Pays de la Loire	301 550	148 800	100	100	-3,5	-9,7	-7,9	-16,6	1,1	-1,0
France entière	5 685 400	3 361 900	100	100	-1,3	-5,7	-5,7	-12,4	1,0	-0,9

1 : évolution qui aurait été observée pour les demandeurs d'emploi en fin de mois pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

nd : données non disponibles.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au 4^e trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

► 5. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes

Type d'aide	2019	2020	2021
Aides à l'emploi	58 581	58 895	80 175
- Contrats aidés	19 365	18 050	25 645
Parcours emploi compétences (PEC)	3 166	2 547	3 452
et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)			
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	55	187	4 502
Insertion par l'activité économique (IAE) ¹	16 144	15 316	17 691
- Contrats en alternance	39 216	40 845	54 530
Apprentissage	24 232	33 221	45 373
Contrats de professionnalisation	14 984	7 624	9 157
Accompagnement des jeunes	12 603	13 079	16 384
Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	12 603	13 079	16 384
dont Garantie jeunes	3 808	3 651	5 997
Emplois francs	nd	910	1 108

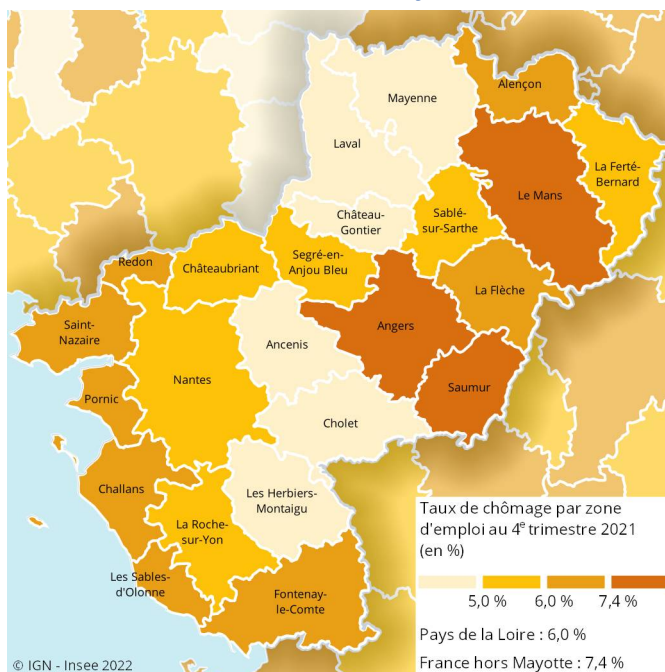
1 : année glissante de décembre N-1 à novembre N.

nd : non disponible.

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Source : Dares, extraction du 01/04/2022.

► 3. Taux de chômage par zone d'emploi au 4^e trimestre 2021 dans les Pays de la Loire



Note : données CVS provisoires.

Source : Insee, Estimations de taux de chômage localisés.

► Définitions

Catégories de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

- catégorie A : sans emploi ;
- catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

Chômeur (BIT) : au sens du Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.